

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 62 (1989)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Logis Suisse SA : convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA NATURE EN MILIEU URBAIN

Et si la ville devenait le refuge de la nature, des espèces sauvages et menacées, animales et végétales? Ce n'est pas un gag, mais l'affirmation de la Ligue suisse pour la protection de la nature. Et le Mouvement coopératif en matière d'habitation pourrait, dans ce domaine aussi, être pionnier et novateur. Mais il faudrait agir vite, car la situation devient alarmante.

Victimes de l'«artificialisation» des cultures, les oiseaux des campagnes se raréfient. Pinsons, verdiers, chardonnerets, rouges-queues noirs, mésanges charbonnières,



Les enfants ont besoin du contact avec la terre.

bergeronnettes grises trouvent dès lors asile en milieu urbain. Et aussi le lézard agile, les hérissons, écureuils et rapaces, comme le faucon crécerelle (dans les clochers), la chouette effraie (dans les bâtiments), la chouette hulotte (dans les parcs).

«L'exode rural» des oiseaux

Depuis longtemps, le merle, autrefois craintif et forestier, réside en ville surtout. A peine effarouché par l'homme, ce merveilleux chanteur ne craint pas de nicher dans les

buissons à quelques mètres de passages très fréquentés.

L'adaptation des oiseaux au milieu urbain va si loin que, hirondelles de cheminées,



Un essai d'aménagement plus naturel.

martinets noirs, pigeons bisets domestiques, moineaux, etc. ne s'observent pratiquement plus que dans les villes et villages.

Immigrants ou réfugiés

Des nouveaux venus s'installent sous nos cieux, comme l'élégante tourterelle turque, gris-rougeâtre, venue du sud de l'Asie et des Balkans. Pour des raisons inconnues, elle s'est répandue en Europe depuis le début du siècle, dans les parcs urbains, puis dans les villages.

«Propre en ordre» contre nature

Pourtant l'architecture moderne, austère et utilitaire, est hostile aux espèces qui nichent sous les toits des habitations. Hirondelles et martinets risquent de désertier tout à fait nos pays pour cause de... crise de logement. En octobre 1984 *Habitation* publiait un article: «Construire pour les martinets», montrant qu'à peu de peine et de frais on peut «loger» ce merveilleux cousin du colibri d'une propreté helvétique: il ne salit pas les façades.

LOGIS SUISSE SA

Société de construction de logements d'organisations suisses Zurich

CONVOCAATION

16^e assemblée générale ordinaire

lundi 29 mai 1989, à 15 h, à l'Hôtel Bern, dans la salle N° 2, Zeughausgasse 9, 3011 Berne.

Ordre du jour

1. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels pour 1988; rapport et proposition de l'organe de contrôle.

2. Décision concernant l'utilisation de l'excédent de l'exercice.
3. Décharge aux organes responsables.
4. Nominations
 - 4.1 Nomination de remplacement au conseil d'administration.
 - 4.2 Nomination de l'organe de contrôle.
5. Divers.

LOGIS SUISSE SA
D' Ed. Leemann F. Zraggen